

Publié le





## Département du Finistère

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe RONARC'H.

Membres en exercice: 18 Date de la convocation: 13/03/2025

## Présents:

Mesdames: Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Alexandra MAZEAS, Chloé ANDRO, Claudie SIMON, Christelle GUEZENGAR, Armelle RONARC'H, Jacqueline JAFFRY,

Messieurs: Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, Thierry ARNOULT

Absents excusés : Christine LE GOFF LE PESQUE (pouvoir à Michèle BUREL), Patrick PERENNOU (pouvoir à Jacqueline JAFFRY)

Secrétaire de séance : Michèle BUREL

Objet : Délibération n°2025-0004 - Vote du Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune

Madame VIVIEN demande à Monsieur Hervé JACQ, conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP, de donner lecture du compte financier unique de la commune qui a été présenté lors de la commission de Finances

du 11 mars 2025 et dont voici le résumé par chapitre :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	Chapitre	Désignation	Budget + DM/VC pour rappel	Montant réalisé	
	011	Charges à caractère général	513 900,00	478 523,85	
	012	Charges de personnel	937 850,00	924 936,13	
	014	Atténuations de produits	2 438,00	1 438,00	
	65	Autres charges de gestion courante	377 779,81	305 577,75	
	66	Charges financières	70 175,00	70 174,25	
ES	67	Charges exceptionnelles	1 800,00	1 770,00	
	68	Dotations aux dépréciations des actifs	3 074,00		
	023	Virement à la section d'investissement	61 534,94		
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 567,66	82 830,81	
		TOTAL	2 064 119,41	1 865 250,79	
	Chapitre	Désignation	Budget + DM pour rappel	Montant réalisé	
	002	Résultat n-1 reporté	166 731,23		
	013	Atténuations de charges	17 000,00	42 448,06	
	70	Produits des services du domaine	163 000,00	195 141,61	
꼰	73	Impôts et taxes	308 397,60	323 567,75	
RECETTES	731	Impositions directes	907 007,00	919 750,50	
표	74	Dotations et participations	459 483,58	496 915,30	
o,	75	Autres produits de gestion courante	42 500,00	62 059,64	
	76	Produits financiers		31,35	
	77	Produits exceptionnels		4 153,22	
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
		TOTAL	2 064 119,41	2 044 067,43	

	SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Chapitre	Désignation	Budget + DM pour rappel	Montant réalisé
_	16	Emprunts et dettes assimilées	123 000,00	121 395,51
DEP	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	36 200,00	24 532,79
DEPENSES	204	Subventions d'équipement versées	646 349,00	201 505,02
	21	Immobilisations corporelles	888 477,00	297 134,03
	23	Immobilisations en cours	1 896 762,00	661 632,02
		TOTAL	3 590 788,00	1 306 199,37
	Chapitre	Désignation	Budget + DM pour rappel	Montant réalisé
	10	Dotations, fonds divers et réserves	208 278,58	195 698,60
	13	Subventions d'investissement	731 362,00	556 550,00
	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 017 401,20	
쮸	21	Immobilisations corporelles		1 096,78
RECETTES	27	Autres immobilisations financières	184 074,72	100 000,00
TES	024	Produits des cessions d'immobilisations	418 000,00	
	021	Virement de la section de fonctionnement	61 534,94	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 567,66	82 830,81
	R001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	874 568,90	
		TOTAL	3 590 788,00	936 176,19

## Résultat

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses réalisées en 2024	1 865 250,79	1 306 199,37
Recettes réalisées en 2024	2 044 067,43	936 176,19
Résultat de l'exercice 2024	178 816,64	-370 023,18
Résultat cumulé	345 547,87	504 545,72
	Excédent	Excédent

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Envoyé en préfecture le 26/03/2025 Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le

ID: 029-212902258-20250320-2025\_0004-DE

## Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune

Fait et délibéré à POULDREUZION	C, le 20 mars 2025	
Pour extrait conforme,		
Le Maire, Philippe RONARC'H	Las	secrétaire de séance, Michèle BUREI
	Mary -	Maure (
	Envoyé en préfecture le 26/03/2025	
	Reçu en préfecture le 26/03/2025	
	Publié le	
4-	ID: 029-212902258-20250320-2025_	_0004-DE

Visa de la préfecture : .....

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication